



Intervention liminaire – Plénière du 07/12/23
Marie-Claude BRIET-CLEMONT

Seul le prononcé fait foi.

Mes chers-es collègues,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour la dernière séance plénière de cette mandature 2018-2023, avec un ordre du jour dense, traduisant le sérieux d'un CESER qui, jusqu'à la fin de son mandat, a travaillé pour remplir au mieux les missions qui lui sont confiées : avis sur le budget primitif 2024, avec un développement par chacune des commissions, présentation de notre avis sur le rapport sur la situation en matière de développement durable, présentation du dernier tableau de bord économique et social, présentation du guide du numérique responsable élaboré par la commission environnement.

Le Président Leroy nous rejoindra pour un temps au cours de l'après-midi.

J'ai l'immense plaisir d'accueillir pour notre session du jour Monsieur Christophe STRASSEL, Président de la Chambre régionale des comptes de la région Grand Est, qui nous accompagnera au cours de cette session.

Outre les missions de contrôle des politiques des collectivités de la région, les Chambres régionales des comptes se sont vues confiées depuis la loi 3 DS, la mission d'évaluation des politiques publiques. Au regard de l'implication des CESER, et particulièrement de celui de la région Grand Est, sur ce que nous considérons à la fois comme une méthode de pilotage de l'action publique et comme une démarche de transparence de l'action publique, condition première de la restauration de la confiance entre le politique et le citoyen, l'établissement, voire le renforcement des relations entre nos deux institutions représente une opportunité, une évidence, dans la conviction commune que la démarche d'évaluation est source de l'amélioration continue de politiques publiques.

Nos avis s'inscrivent dans la continuité de ce que notre Assemblée a affirmé lors des avis concernant les orientations budgétaires, en novembre dernier : nécessité d'appréhender, outre la trajectoire financière, la vision politique de long terme et les grandes orientations de la stratégie déployée par l'exécutif régional, notamment davantage de lisibilité quant à la déclinaison des priorités qui sous-tendent la cohérence des politiques entre elles : ruralité / transitions / réindustrialisation / mobilités.

Si notre Assemblée souscrit au soutien à la revitalisation des ruralités, à la promotion d'un développement économique équilibré des territoires, à l'adaptation de l'appareil de formation aux mutations numériques, sociétales et économiques, à la mise en œuvre d'une politique engagée en matière de grands investissements des infrastructures de transport, notamment concernant le

ferroviaire, et l'aéroportuaire en région Grand Est, elle rappelle néanmoins sans relâche que pour réussir les transitions justes, les sujets abordés nécessitent un temps pour l'acculturation des citoyens pour que ces derniers comprennent les choix politiques, impérieuse nécessité pour une acceptabilité sociale.

Nous rappelions que les enjeux transfrontaliers et interrégionaux sont incontournables et de plus en plus cruciaux dans une région aussi ouverte sur l'extérieur que le Grand Est, et préconisons que chaque priorité stratégique soit déclinée sous un angle transfrontalier, interrégional et européen.

Cohérents dans notre approche et nos analyses, nous réaffirmons lors des avis du jour la nécessité d'une stratégie lisible, qui prenne en compte les moyens d'un accompagnement efficace, qui ne laisse pas sur le bord du chemin les plus fragiles de notre société régionale. La dernière étude de l'INSEE témoigne qu'en 2023, près de 23 % de nos concitoyens vivent dans ce qui est dénommé « le halo de pauvreté ».

S'engager dans les transformations profondes que nécessitent la planification écologique ne peut se penser que dans des stratégies de transition juste, qui nous permettront de réaliser vraiment l'exemplarité que revendique nos instances régionales.

Nous aurons demain un temps de bilan, avec la remise du document qui pointe par thématique, les points importants de cette mandature 2018-2023.

Je ne peux néanmoins pas faire, en ce début de session, abstraction d'un regard rétroactif sur ce que furent les six années de travail de notre Assemblée.

Six années au cours desquels le CESER Grand Est a démontré sa volonté de construire des liens entre notre Assemblée, la première Assemblée de l'institution régionale et les habitants du territoire du Grand Est pour « passer du dire au faire ensemble », fil rouge qui a guidé l'ensemble de nos actions durant ces six années.

Au cours de ces six années, nous avons produit, tout travail confondu, 130 rapports et avis, allant de nos avis sur le budget régional et les schémas, les motions, les saisines du Président ainsi que les plus gros travaux qu'ont représenté nos autosaisines.

Tout cela a été possible grâce à l'adaptation continue du CESER en terme de méthodes (Covid et confinement, outils numérique, animation des réunions), grâce à notre réactivité en dépit de délais contraints imposés par la réglementation en matière de délais, notamment sur les saisines liées à

l'année budgétaire, grâce à l'alternance que nous avons organisée entre travaux de temps long et travaux de temps court.

Au fil de ces six années, nos travaux se sont inscrits dans la réflexion face aux enjeux de l'accélération du changement climatique et à la nécessité de changer de paradigme, dans la manière de produire et de consommer, de réorganiser le vivre ensemble, de contribuer au débat citoyen.

Je voudrais également souligner l'engagement de notre Assemblée dans les travaux inter-CESER (travaux inter-CESER avec le Grand Est sur la mobilité, diffusion du PRSR dans les liens avec CESER de France, avec le CESE, avec le CESGR, enfin notre ouverture vers les instances européennes.

Un CESER aussi qui s'est ouvert sur les territoires de notre région, via le développement du PRSR, via nos différentes agoras, via également l'expérimentation de nouvelles formes de valorisation de nos rapports et avis.

Un CESER, enfin, au rendez-vous des nouvelles missions (évaluation des politiques publiques, prospective) que nous a confié le législateur, confortant à chaque réforme notre légitimité, et la place de la société civile dans l'organisation des processus démocratiques de l'institution régionale.

Fin d'année, fin de mandat. Le CESER poursuivra ses travaux pour contribuer à ouvrir de nouvelles lignes d'horizon pour anticiper et choisir les transitions, et entraîner le plus grand nombre à s'impliquer et prendre sa part concrètement dans ces transitions.

Produire de la connaissance et des analyses à partir de nos expertises d'usage, évaluer et se projeter pour éclairer les exécutifs en région, proposer et co-construire la délibération essentielle à la décision politique : l'exercice de ces missions aujourd'hui et demain sont incontournables pour des solutions inspirantes, justes et pertinentes pour accroître l'acceptabilité sociale de nos concitoyens.

Nous aspirons, demain, à un dialogue accru avec les élus et les forces vives, indispensable pour réduire les fractures et les inégalités, restaurer la confiance, favoriser l'innovation et inscrire notre région dans un développement durable et équitable au service de tous. Permettez-moi de terminer mes propos et

de vous remercier, chers membres, pour votre implication, votre adaptation, votre engagement, tout au long de ces 6 années.

Je vous propose de remercier également par vos applaudissements, l'ensemble de l'équipe administrative du CESER, sans le membre le CESER n'existe pas, sans l'équipe administrative, le CESER ne pourrait fonctionner.

Marie-Claude BRIET-CLEMONT | 7 décembre 2023